

Le 2 septembre 2016

Objet : Demande d'accès n° 2016-08-16 – Lettre réponse

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 5 août dernier, précisée le 24 août 2016, concernant des documents de toute nature renfermant des informations sur le processus qui a mené le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à attribuer la propriété du barrage X0004677 à l'Association citoyenne du lac Légaré et sur la décision en elle-même le cas échéant. Après vérification, le document suivant est accessible :

1- Lettre du MDDELCC à M. Gaston Bouchard datée du 21 janvier 2016

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi que les articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. François Gravel, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse francois.gravel@mdelcc.gouv.qc.ca, en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Poirier

p. j. (2)

Le 21 janvier 2016

Monsieur Gaston Bouchard
Président
Association citoyenne du lac Légaré
544, rue Pouliot
Saint-Colomban (Québec) J5K 2K1

N/Barrage : X0004677 – Compte client n°70003273

**Objet : Transfert de droits de propriété du barrage X0004677 situé à l'exutoire du lac Légaré, sur le territoire de la ville de Saint-Colomban
Loi sur la sécurité des barrages**

Monsieur,

La Direction de la sécurité des barrages du Centre d'expertise hydrique du Québec a la responsabilité d'appliquer la Loi sur la sécurité des barrages. L'une des responsabilités attribuées par cette législation est de maintenir à jour les données inscrites au Répertoire des barrages.

À la suite de vérifications effectuées au Registre foncier du Québec, nous sommes d'avis que l'Association citoyenne du lac Légaré est propriétaire du barrage mentionné plus haut, lequel est situé sur le territoire de la ville de Saint-Colomban.

Par conséquent, vous trouverez ci-joint une fiche technique comprenant les renseignements les plus récents dont la Direction de la sécurité des barrages dispose sur cet ouvrage. À partir de ceux-ci, elle a déterminé qu'il est de catégorie administrative « forte contenance », de classe « C » et que le niveau des conséquences de sa rupture est « moyen ». La facturation pour les droits annuels relatifs à ce barrage débutera au courant de l'année 2016.

Vous devez vous assurer de respecter les dispositions applicables prévues à la Loi et au Règlement sur la sécurité des barrages dont un résumé est annexé à la présente lettre. Par ailleurs, l'inscription de l'ouvrage au Répertoire des barrages ne vous dispense pas de vous conformer à toute autre loi ou tout règlement, notamment la Loi sur la qualité de l'environnement.

Par ailleurs, selon les paramètres du barrage, l'étude résultant de la première évaluation de la sécurité de ce barrage ainsi que l'exposé des correctifs et le calendrier de mise en œuvre qui en découlent auraient dû être transmis à la Direction de la sécurité des barrages

...2

par l'ancien propriétaire, et ce, au plus tard le 11 avril 2008. Ce dernier n'a cependant pas été en mesure de déposer cette étude dans les délais prescrits.

Il est dorénavant de la responsabilité de l'Association citoyenne du lac Légaré de déposer cette étude qui doit être réalisée conformément aux articles 48 et 49 du Règlement sur la sécurité des barrages ainsi que l'exposé des correctifs et le calendrier de mise en œuvre qui en découlent. L'Association est invitée à soumettre, dès maintenant, à la Direction de la sécurité des barrages son échéancier de travail afin de respecter l'obligation de dépôt de ces documents.

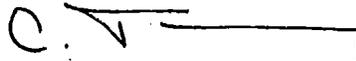
Dans l'éventualité où vous souhaiteriez procéder à des travaux ou à des interventions particulières sur le barrage, vous devez communiquer au préalable avec la Direction de la sécurité des barrages et la direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de votre région.

Veillez noter que le propriétaire demeure responsable civilement de tout dommage à autrui que pourraient engendrer la gestion ou la rupture de son barrage.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, je vous invite à communiquer avec M^{me} Caroline Longchamp, responsable du Répertoire des barrages à la Direction de la sécurité des barrages du Centre d'expertise hydrique du Québec, au numéro de téléphone 418 521-3945, poste 7530.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



CT/PL/dc

Christyne Tremblay

p. j. Fiche technique
Info-Barrages

c. c. M. Michel Rhéaume, directeur de la sécurité des barrages, CEHQ

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**



[Accueil](#)

[Plan du site](#)

[Nous joindre](#)

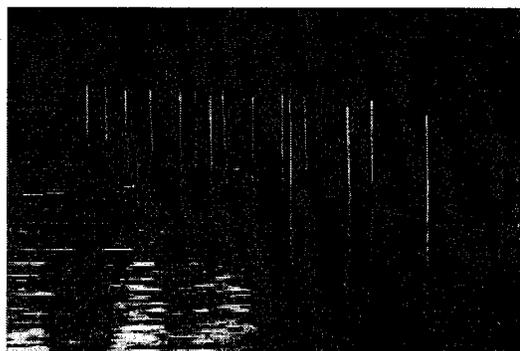
[Portail Québec](#)

[Recherche](#)

[English](#)

[Ententes et documents](#) | [Produits et services tarifés](#) | [Foire aux questions](#) | [Le Coin de Rafale](#)

NOM DU BARRAGE : —
Numéro du barrage : X0004677



LOCALISATION

Région administrative : Laurentides
Municipalité : Saint-Colomban
MRC : La Rivière-du-Nord
Coordonnées NAD83 : Latitude : 45° 44' 11"
Longitude : -74° 9' 12"

Nom du réservoir : LEGARE
Territoire(s) : —
Aménagement(s) : —

HYDROGRAPHIE

Type	Numéro	Nom	Numéro	Nom du bassin primaire
Lac	57807	Légaré, Lac	04300000	Outaouais, Rivière des
Cours d'eau	04010070	Trib.45D.42M.00S.-74D.07M.11S.	04300000	Outaouais, Rivière des
Bassin	04300000	Outaouais, Rivière des	04300000	Outaouais, Rivière des
Bassin	04010000	Nord, Rivière du	04300000	Outaouais, Rivière des

CARACTÉRISTIQUES

Catégorie administrative : Forte contenance

Type(s) d'utilisation : Récréatif et villégiature Réserve incendie

Hauteur du barrage :	3,5 m	Capacité de retenue :	233 100 m ³
Hauteur de la retenue :	3,5 m	Longueur de l'ouvrage :	31 m
Type de barrage :	Béton-gravité	Type de terrain de fondation :	Till
Classe :	C	Niveau des conséquences :	—
Zone sismique :	4	Superficie du réservoir :	6,7 ha
Superficie du bassin versant :	22.3 km ²	Longueur de refoulement :	--- m

Année de construction : 1954 **Année de modification :** 1964
Barrage(s) en aval : (1) Barrage X0004673

ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ

Étude d'évaluation de la sécurité

Année de la dernière étude réalisée : —

2008

Année de la prochaine étude à réaliser :

Exposé des correctifs et calendrier de mise en oeuvre

Réception : —
Étape d'analyse de l'approbation : —
Approbation : —
Étape de réalisation des correctifs : —

PROPRIÉTAIRE(S) OU MANDATAIRE(S)

Nom : Association citoyenne du lac Légaré
Adresse : 544, rue Pouliot
Saint-Colomban (Québec)
Code postal : J5K2K1

[Glossaire](#)

[Nouvelle recherche](#)

[Pour nous joindre](#)

« — » : le tiret indique que le renseignement n'était pas disponible au moment de la dernière mise à jour ou n'existe pas. C'est notamment le cas lorsque le barrage ou le cours d'eau n'a pas de désignation officielle à la [Commission de toponymie du Québec](#).

« personne physique » : indique que le propriétaire est une personne physique et que ses nom et adresse ne sont pas diffusés.

| [Accessibilité](#) | [Accès à l'information](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2003